



# DURÉE DU TRAVAIL : DISPOSITIONS LÉGALES

## Durée 1 jour

### DESCRIPTION DU PROGRAMME DE FORMATION

---

#### Objectifs :

- ✚ Connaître les obligations de l'employeur en matière de durée du travail.
- ✚ Distinguer les mesures qui relèvent du pouvoir de direction de celles qui doivent faire l'objet d'un accord collectif.
- ✚ Adapter la durée du travail aux contraintes de l'entreprise.

#### Programme : Matin :

---

**Temps de travail effectif** : définition et décompte, équivalences et astreintes, temps de repos et pauses

**Durée légale du travail** : amplitude journalière, durée maximale hebdomadaire, dérogations

**Horaires de travail** : horaire collectif, répartition sur les jours de la semaine, horaires individualisés

**Heures supplémentaires** : décompte et paiement, repos compensateur, forfait,

**Repos hebdomadaire**, droits à repos, dérogations temporaires et permanentes,

**Jours fériés** : rémunération, règles de récupération

---

**Programme** : après-midi :

---

**Aménager l'horaire individuel**: travail à temps partiel, annualisation, horaires personnalisés, travail intermittent

**Jours de RTT** : modalités de calcul et de prise

**Temps de travail des cadres et des commerciaux** : les différentes catégories de cadres, décompte du temps de travail des commerciaux, conventions de forfait

**Infractions et contraventions relatives à la durée du travail**

**Le rôle des Instances représentatives du personnel**

**Participants** : RH, DRH, cadres, directeur d'établissement,

Formation théorique et juridique assurée par un juriste d'entreprise, ancien avocat

***Un support de cours complet est remis aux participants***